



Etablissement support
Filière EQHM



Avril 2026

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES EQHM 26-002
--

Fourniture et installation d'une laveuse-essoreuse aseptique d'une capacité de 90 kg
--

Sommaire

ARTICLE 1 – OBJET DU CCTP	3
ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	3
ARTICLE 3 – LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE.....	3
ARTICLE 4 – DOCUMENTS A FOURNIR	4
ARTICLE 5 – GARANTIE	4

ARTICLE 1 – OBJET DU CCTP

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières, a pour objet de définir les spécifications techniques, pour l'acquisition d'une machine à laver industrielle aseptique, à tambour double compartiment d'une capacité nominale de 90 kg. La machine doit être conçue pour une exploitation en zone à risques contrôlés et permettre une séparation physique stricte entre le linge sale (zone "sale") et le linge propre (zone "propre") via un système de chargement avant / déchargement arrière conforme au principe de la barrière hygiénique.

ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

2.1. Généralités

- Type : Laveuse-essoreuse aseptique 90 KG avec blocage d'ouverture de tambour automatique.
- Principe de Fonctionnement : Chargement par l'avant (côté "sale") et déchargement par l'arrière (côté "propre").
- Capacité nominale : 90 kg de linge.
- Commandes : Programmateur électronique déporté (à installer côté "propre" et coté « sale ») avec affichage tactile couleur et journal des cycles avec départ différé.
- Portes de Barrière : Deux portes verrouillées électroniquement.
- Porte Avant (Côté Sale) : Pour le chargement exclusif du linge sale.
- Porte Arrière (Côté Propre) : Pour le déchargement exclusif du linge lavé et essoré.
- Séquence de Verrouillage : Le programmeur doit gérer une séquence de verrouillage empêchant l'ouverture simultanée des deux portes.
- Surfaces : Les surfaces de la machine doivent être conçues pour permettre un nettoyage facile et efficace
- Configuration : Tambour à double compartiment (2 x 45 kg) permettant de traiter simultanément deux lots de linge de classes de salissures ou de couleurs différentes, ou un lot unique de 90 kg.
- Pesons Intégré : Système de pesée électronique intégré haute précision.
- Système double vidange
- Alimentation eau : Minimum deux circuits indépendants (chaud/froid adoucie).
- Injection Produits : Système de dosage automatique par distribution en pompes doseuses). ; Prévoir un robinet sur le côté du bâti pour les prélèvements d'eau, pour analyse.
- QVT (Qualité de Vie au Travail) : Système de chargement et de déchargement facilitant l'ergonomie des opérateurs :
 - Ouverture des portes automatiques.
 - Positionnement automatique de l'ouverture des tambours.
 - Rappel sonore et visuel de fin de cycle.

ARTICLE 3 – LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE

- Livraison : Sur site, à l'adresse : **EPSM 20 avenue du 19 mars 1962 72703 ALLONNES.**
- Installation : Fourniture, pose et mise en service (raccords hygiéniques (eau, produits compris).

- Intégration et reprise de la cloison de séparation des zones. Mise en place des circuits électriques et de commande.
- Formation : Formation approfondie du personnel de production et de la maintenance aux procédures spécifiques (chargement, déchargement, nettoyage, maintenance).
- Documentation de Validation : Fourniture du Dossier Technique de Construction (DTC) et des Manuels de Fonctionnement et de Maintenance détaillés.

ARTICLE 4 – DOCUMENTS A FOURNIR

- Dossier Technique de Construction (DTC) avec schémas de conception hygiénique.
- Certificat de conformité CE avec évaluation des risques spécifiques.
- Rapports de tests d'efficacité de lavage et d'essorage (normes EN).
- Déclaration de conformité aux principes RABC et de conception aseptique.
- Manuel d'utilisation, de maintenance préventive et curative.
- Plan de planification de la maintenance hygiénique.
- Liste des pièces de rechange recommandées et consommables validés (joints, filtres).

ARTICLE 5 – GARANTIE

- Durée : Garantie totale de 24 mois pièces et main d'œuvre et déplacement à compter de la mise en service validée.
- Couverture : Garantie étendue au maintien des performances hygiéniques (étanchéité, calibration des systèmes de dosage).
 - Intervention : Intervention garantie dans un délai de 24 heures ouvrées pour les pannes critiques affectant la production.